

## GARANTIE À VIE SUR LES PRODUITS EN ACRYLIQUE FABRIQUÉS PAR BAIN MAGIQUEMD

POUR UN USAGE RÉSIDENTIEL PERSONNEL DE BAIGNOIRES, DOUCHES, DOUBLURES DE BAIGNOIRE, DOUBLURES DE DOUCHE, BASES DE DOUCHE, PLANCHERS DE DOUCHE, MURS, PLAFONDS ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN EN ACRYLIQUE FABRIQUÉS PAR BATH FITTER MANUFACTURING INC. (le « Fabricant ») (collectivement, le(s) « Produit(s) »).

La garantie et sa durée: Le Fabricant garantit les Produits à usage résidentiel personnel contre les vices de fabrication (attribuables aux matériaux ou à la qualité du travail) uniquement pour la durée de vie raisonnable anticipée des Produits dans des conditions normales d'usage et d'entretien. Cette garantie s'applique uniquement aux Produits installés aux États-Unis ou au Canada. La durée de la garantie n'est pas prolongée si le Fabricant répare ou remplace un Produit en vertu de cette garantie.

**Qui a droit à cette garantie** : Cette garantie s'étend à l'acheteur initial des Produits garantis et à chaque éventuel nouveau propriétaire de la propriété où les Produits ont été initialement installés (« **Vous** »).

**Ce qui est couvert par la garantie** : Cette garantie s'applique uniquement aux défauts de matériaux ou de fabrication des Produits. Cette garantie ne s'applique pas à quelqu'autre produit ou service.

Ce que le Fabricant fera en vertu de cette garantie : Si un défaut survient et qu'une réclamation valide est reçue pendant la durée de la garantie, le Fabricant réparera ou remplacera gratuitement le Produit défectueux à sa discrétion. La décision de réparer ou de remplacer est prise par le Fabricant à sa seule discrétion. Si le Fabricant choisit de réparer un Produit défectueux et qu'il ne peut pas être réparé adéquatement après un nombre raisonnable de tentatives, Vous pouvez choisir un remplacement du Produit ou de la composante concernée sans frais, ou un remboursement.

## **EXCLUSIONS ET LIMITATIONS**

- 1. Cette garantie **ne s'applique pas** aux installations commerciales, mais uniquement aux Produits installés dans un lieu où Vous habitez sur une base régulière et dont Vous êtes le propriétaire ou le copropriétaire.
- 2. Cette garantie s'applique uniquement aux Produits achetés après le 5 juin 2023.
- 3. Cette garantie ne s'applique qu'aux Produits achetés et installés (« **Projet d'installation** ») par une succursale de Bain Magique<sup>MD</sup> détenue et exploitée par une société affiliée du Fabricant ou par un franchisé Bain Magique<sup>MD</sup> autorisé de Bath Fitter Franchising Inc. (dans chaque cas, une « **Succursale BM** »).
- 4. Cette garantie ne s'applique pas aux défauts ou dommages causés aux Produits par des pièces Bain Magique<sup>MD</sup> non authentiques, une erreur d'installation, un usage abusif, une mauvaise utilisation, une utilisation à des fins autres que leur destination normale, par Vous ou d'autres, par des accidents, des « cas de force majeure » ou d'autres circonstances échappant au contrôle raisonnable du Fabricant, par l'usure normale ou le vieillissement naturel, par le non-respect des instructions relatives aux Produits, par la défaillance des produits d'étanchéité/silicone, par un entretien ou du nettoyage inadéquat (y compris par l'utilisation de produits chimiques ou d'abrasifs agressifs, de solvants ou de produits corrosifs, ou en effectuant du récurage trop intense), par toute réparation, modification, installation ou altération inappropriée ou non autorisée, ou par le déplacement ou le transfert des Produits ailleurs qu'à leur emplacement d'installation d'origine (qu'il soit effectué par Vous ou par un tiers, y compris un plombier, un entrepreneur ou un autre fournisseur de services). Parce qu'un entretien et un nettoyage inappropriés peuvent causer des dommages importants aux Produits, Vous devez vous conformer aux directives de la **Liste des produits d'entretien ménager autorisés** Bain



Magique<sup>MD</sup> qui se trouveà www.bainmagique.com (cliquez sur « Aide », sélectionnez « Entretien » et cliquez sur « Liste des produits nettoyants résidentiels autorisés ») telle qu'elle peut être modifiée ou remplacée de temps à autre (la « Liste Approuvée »), et vous devez utiliser uniquement les produits de nettoyage se trouvant sur cette Liste Approuvée. L'utilisation de produits nettoyants ne figurant pas sur la Liste Approuvée ou l'utilisation d'un produit nettoyant se trouvant sur cette Liste Approuvée autrement que conformément aux recommandations du fabricant ou aux directives se trouvant sur la Liste Approuvée peut annuler la garantie.

- 5. Cette garantie couvre uniquement la réparation ou le remplacement des Produits présentant un défaut de fabrication et ne couvre pas la réparation ou le remplacement d'autres Produits d'un même Projet d'installation qui ne présentent pas de défaut de fabrication, et elle ne couvre pas non plus tout autre composant ou élément de ce Projet d'installation. En raison de la nature du mélange de couleurs des Produits, le Fabricant ne peut pas garantir et ne garantit pas la correspondance des couleurs des Produits de remplacement avec celles des Produits d'origine ou d'autres composants du Projet d'installation concerné.
- 6. Cette garantie **ne couvre pas** les services, y compris les erreurs ou problèmes liés à l'installation des Produits. Nous vous invitons à communiquer avec Votre Succursale BM au sujet de tout problème d'installation.
- 7. Cette garantie **ne couvre pas** les produits autres que les Produits y compris, sans restreindre la généralité de ce qui précède, les produits qui ne sont pas fabriqués par le Fabricant, tels que, sans s'y limiter, les valves et la quincaillerie, les barres d'appui, les portes de douche et de baignoire, les kits de garniture de douche et de baignoire, les tiges de douche, les sièges de douche, les moulures et garnitures, les grilles de douche, les rideaux de douche, les anneaux de douche, les couvercles de trop-plein, les bouchons d'arrêts de bain, les drains, les revêtements antidérapants et le calfeutrage en silicone (collectivement et individuellement, les « **Produits non-BM** »). Les Produits non-BM peuvent bénéficier d'une garantie du fabricant tiers fournie par celui-ci. Pour obtenir un service de garantie pour les Produits non-BM défectueux, veuillez suivre les instructions incluses dans la garantie du fabricant de ce produit ou contacter Votre Succursale BM pour obtenir des conseils. Le Fabricant décline expressément toute garantie quant à tout Produit non-BM.
- 8. Le Fabricant ne garantit pas que les Produits et/ou leur installation sont conformes aux exigences des codes ou normes de construction locale.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EXCLUT ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES À L'EXCEPTION DES GARANTIES QUI NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES EN VERTU DES LOIS APPLICABLES. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LE FABRICANT EXCLUT PAR LA PRÉSENTE LES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS ET ACCESSOIRES TELS QUE, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE TÉLÉPHONE, DE VOYAGE, DE SERVICES JURIDIQUES, LES DOMMAGES AUX BIENS PERSONNELS, LA PERTE DE TEMPS OU LES INCONVÉNIENTS, RELATIVEMENT À TOUTE VIOLATION DE TOUTE GARANTIE APPLICABLE AUX PRODUITS. AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À FAIRE UNE DÉCLARATION, REPRÉSENTATION OU UNE AUTRE GARANTIE SUR OU À PROPOS DES PRODUITS QUI SOIT INCOMPATIBLE AVEC LA GARANTIE ÉCRITE DU FABRICANT ÉNONCÉE DANS CE DOCUMENT.

**Comment les lois locales s'appliquent à cette garantie**: Certains États des États-Unis ou provinces canadiennes n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que les limitations et exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à Vous.

Cette garantie Vous confère des droits spécifiques, mais Vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un État à l'autre (ou d'une province à l'autre, selon le cas).



**Comment obtenir un service de garantie** : Si vous pensez que vous avez une réclamation de garantie valide, communiquez avec la Succursale BM qui a installé les Produits dans votre maison, ou vous pouvez communiquer avec le Fabricant directement à :

Pour les réclamations au titre de la garantie américaine : Service à la clientèle, 102 Evergreen Drive, Springfield, TN, 37172, SANS FRAIS 1-855-458-8365, courriel cs@bathfitter.com

Pour les réclamations au titre de la garantie canadienne : Service à la clientèle, 225, rue Roy, St-Eustache, QC, J7R 5R5, SANS FRAIS 1-855-458-8365, courriel cs@bathfitter.com

Assurez-vous de fournir toutes les informations pertinentes concernant Votre réclamation, y compris une description complète du problème, des photos du Produit défectueux (si possible) et l'adresse d'installation. Pour nous aider à déterminer si le Produit bénéficie toujours de la garantie, veuillez fournir une preuve adéquate de la date d'achat du Produit et du nom de l'achateur initial (si disponible).